

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 janvier 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 29 janvier 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 janvier 2019

HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT ET LA SEMIE NIORT POUR L'ADAPTATION DE 7 LOGEMENTS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Jacques BROSSARD à Charles-Antoine CHAVIER, Alain CHAUFFIER à Alain LECOINTE, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Elmano MARTINS, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOIR à Marcel MOINARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Anne-Lydie HOLTZ, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Dominique JEUFFRAULT, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 JANVIER 2019

HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT ET LA SEMIE NIORT POUR L'ADAPTATION DE 7 LOGEMENTS

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu la délibération du 25 janvier 2016 approuvant les modalités d'attributions de l'aide financière de la CAN pour l'adaptation du parc locatif social,

Considérant les demandes de subvention de Deux-Sèvres Habitat depuis novembre 2018 pour l'adaptation de 4 logements à Prin-Deyrançon et Niort,

Considérant les demandes de subvention de la SEMIE Niort depuis décembre 2018 pour l'adaptation de 3 logements à Niort,

Afin de satisfaire le souhait de la majorité des ménages pour rester à domicile le plus longtemps possible et de prévenir le risque de saturation des structures et services spécialisés, la CAN a réservé une enveloppe de 330 000 € d'ici 2021 afin de permettre aux organismes sociaux, au titre d'une action du PLH, de réaliser les travaux d'adaptation nécessaires du parc locatif social.

Le soutien financier de la CAN s'élève à 50 % du montant des travaux HT, plafonné à 3 000 € de travaux par logement (soit 1 500 € de subvention maximum par logement), basée à la fois sur la réalisation de différents postes de travaux relatifs à la perte d'autonomie ou d'accessibilité (remplacements des appareils sanitaires, agrandissement des portes, installation d'un monte-escalier, ...), les besoins du locataire, ainsi que l'état du logement concerné avant travaux.

Depuis 2016, l'état d'avancement de cette action est la suivante :

Objectif PLH	Logements réalisés au 10/12/2018	Reste à adapter	Subventions accordées	Enveloppe restante
220	174	46	225 476 €	104 524 €

Les nouveaux projets de Deux-Sèvres Habitat concernent l'adaptation de 4 logements sur les communes de Prin-Deyrançon et Niort (cf tableau détaillé joint en annexe). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 19 885,45 € HT, Deux-Sèvres Habitat sollicite la CAN pour un soutien financier global de **6 000 €**.

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190201-C60-01-2019-DE Date de télétransmission : 01/02/2019 Date de réception préfecture : 01/02/2019
--

Les nouveaux projets de la SEMIE Niort concernent l'adaptation de 3 logements sur la commune de Niort (cf tableau détaillé joint en annexe). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 6 518,99 € HT, la SEMIE Niort sollicite la CAN pour un soutien financier global de **3 228,78 €**.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une aide financière de 6 000 € à Deux-Sèvres Habitat pour l'adaptation de 4 logements locatifs sociaux,
- Attribuer une aide financière de 3 228,78 € à la SEMIE Niort pour l'adaptation de 3 logements locatifs sociaux,
- Autoriser, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif maximal par logement à Deux-Sèvres Habitat et à la SEMIE Niort,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 2

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190201-C60-01-2019-DE
Date de télétransmission : 01/02/2019
Date de réception préfecture : 01/02/2019

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 28 JANVIER 2019

HABITAT - ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT
ET A LA SEMIE NIORT POUR L'ADAPTATION DE 7 LOGEMENTS

ANNEXE

Logements	Adresse des opérations	Opérateur	Bénéficiaire	Montant travaux HT	Subvention CAN
Logt 1	15 rue Maurice Chevalier (apprt n°14) - NIORT	Deux-Sèvres Habitat	Deux-Sèvres Habitat	4 090,30 €	1 500,00 €
Logt 2	13 rue du Fief de la Cour - PRIN-DEYRANCON	Deux-Sèvres Habitat	Deux-Sèvres Habitat	4 845,26 €	1 500,00 €
Logt 3	12 rue Jules Siegfried (apprt n°171) - Quartier du Clou Bouchet - NIORT	Deux-Sèvres Habitat	Deux-Sèvres Habitat	5 055,99 €	1 500,00 €
Logt 4	7 impasse des Vanneaux - Quartier de Cholette - NIORT	Deux-Sèvres Habitat	Deux-Sèvres Habitat	5 893,90 €	1 500,00 €
Logt 5	60 rue Saint-Symphorien (apprt n°46) - NIORT	SEMIE Niort	SEMIE Niort	3 061,43 €	1 500,00 €
Logt 6	60 rue Saint-Symphorien (apprt n°32) - NIORT	SEMIE Niort	SEMIE Niort	2 599,13 €	1 299,57 €
Logt 7	44 rue Rouget de l'Isle - NIORT	SEMIE Niort	SEMIE Niort	858,43 €	429,21 €
TOTAL	-	-	-	26 404,44 €	9 228,78 €

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190201-C60-01-2019-DE
Date de télétransmission : 01/02/2019
Date de réception préfecture : 01/02/2019